Article 21 du Règlement

L'affaire Sakharov permet de mieux comprendre la mentalité d'un gouvernement qui a pu ordonner de sang froid d'abattre l'appreil coréen qui assurait le vol 007 entraînant dans la mort les 269 passagers, dont 10 Canadiens.

M. le Président: Le temps accordé au député est écoulé.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'UTILISATION D'UN SERVICE POSTAL ÉTRANGER PAR UN CITOYEN CANADIEN

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je suis au regret de signaler à la Chambre les méfaits de certains individus qui abusent de notre service postal. Voici une lettre à destination d'un hôpital de Vancouver en provenance du bureau de poste n° 179 à Tijuana, Mexique. Cette lettre est affranchie avec un timbre de 10 pesos et un de 9 pesos. Au cours actuel de 132 pesos du dollar, cela équivaut à environ 15c. canadiens, soit moins de la moitié de ce qu'il en coûte pour envoyer une lettre au Canada.

L'adresse de retour sur l'enveloppe, soigneusement cachée sous le timbre de 9 pesos, est celle de Williams and Wilkins, Baltimore, Maryland. Par contre, l'adresse de retour à l'intérieur de l'enveloppe est celle de Williams and Wilkins, Case postale 7220, Ancaster, Ontario. Cependant, m'étant renseigné aujourd'hui auprès du gérant du bureau de poste d'Ancaster, j'ai appris qu'il n'y a pas de Williams and Wilkins à Ancaster, Ontario. Bell Canada a confirmé qu'il n'y a pas d'entreprise portant ce nom à Ancaster. Cependant, la case postale est enregistrée au nom d'un certain John V. Basmajian, résidant au 106 Forsyth, à Hamilton, en Ontario.

Il s'agit là d'un usage abusif du service postal de notre pays et de pays étrangers. J'exhorte tous les Canadiens qui reçoivent du courrier affranchi avec des timbres étrangers, mais portant une adresse de retour canadienne, de le communiquer à notre ministre des Postes, l'honorable André Ouellet, à la Chambre des communes. C'est en mettant fin aux abus de ce genre, que notre système postal nous coûtera moins cher.

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LA RUMEUR CONCERNANT UN DÉPUTÉ DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, ces derniers temps les candidats à la direction du parti libéral ont fait connaître publiquement la composition éventuelle de leur cabinet. Cela me rappelle un bon mot que le regretté M. Diefenbaker avait lancé une fois en comparant le cabinet à un jeu de cartes uniquement composé de deux.

Le ministre de l'Énergie a par ailleurs prétendu hier qu'un député néo-démocrate de la Saskatchewan songeait à traverser le parquet de la Chambre pour se joindre aux libéraux. C'est bien la première fois que j'entends parler d'un rat qui nage vers un navire en perdition.

Des voix: Oh, oh!

M. Towers: Je me demande si cette révélation suscitera beaucoup d'angoisse au sein du caucus néo-démocrate. Peutêtre pas du tout. Ses collègues seront peut-être heureux qu'il trouve enfin un foyer et un refuge dans un paradis socialiste.

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LA CANDIDATURE DE L'HON. JOHN TURNER

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, M. «Turnaround-Turnabout-Turnover-Turner» sait certainement veiller à ses intérêts. Il siège au conseil d'administration des sociétés Bechtel Canada, Massey-Ferguson et MacMillan-Bloedel, ce qui lui permet d'empocher quelques milliers de dollars chaque année. Il vient d'être réélu au conseil d'administration du CP Rail, la société à laquelle les libéraux ont accordé un revenu annuel garanti, aux dépens des agriculteurs de l'Ouest. Vu les émoluments que le CP accorde à M. Turner, il n'est pas surprenant que le tarif-marchandises ait augmenté.

Or, comme si cela ne suffisait pas à écœurer n'importe quel citoyen ordinaire, écoutez la dernière: à titre d'administrateur de la plus grosse société de spiritueux du monde, Seagram's, le pauvre John reçoit simplement pour ses beaux yeux la modique somme de \$15,000 par an, auxquels s'ajoutent \$500 de frais de déplacement pour chaque réunion à laquelle il assiste. Tout souriant, le président du conseil d'administration de la société Seagram's a dit aux journalistes que pour sa société, qu'il n'était pas mauvais de compter au sein de son conseil d'administration un futur premier ministre. Cette société aura, en effet, accès directement au cabinet du premier ministre et elle connaît fort bien les avantages que le CP Rail a tiré de ses appuis libéraux.

M. Turner ne démissionnera d'aucun de ses postes. Le CP Rail peut continuer à saigner à blanc les agriculteurs des Prairies en leur imposant un tarif-marchandises toujours plus élevé. La société Seagram's peut augmenter davantage le prix des spiritueux, afin de pouvoir continuer d'acheter les faveurs du prochain premier ministre. M. Turner répond qu'il doit assurer sa sécurité. Que fait-il de celle des Canadiens, monsieur le Président?

LES PARTIS POLITIQUES

REJET DES APPELS DU PARTI LIBÉRAL PAR UN DÉPUTÉ DU NPD

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, au lieu de lire ce matin comme d'habitude le manifeste de Regina, qui est à la base des statuts du NPD, j'ai commis l'erreur d'écouter les informations internationales de Radio-Canada. Or j'ai été sidéré d'apprendre que je m'apprêtais à adhérer au parti libéral. Pour dissiper tout malentendu, je tiens à informer la Chambre des relations que j'ai eues avec le parti libéral.

• (1410)

Au début de l'année j'ai été approché par un groupe de personnes, dont quelques anciens conservateurs, qui m'ont demandé si j'envisagerais de faire campagne sous l'étiquette libérale aux prochaines élections fédérales. J'ai répondu que non. Mais ceux qui m'avaient approché en Saskatchewan ont ensuite demandé au président du parti libéral fédéral de m'appeler. Encore une fois, j'ai répondu par la négative. Ils ont ensuite demandé au ministre fédéral de l'Énergie de me contacter. J'ai encore refusé.